

PROCES VERBAL
BUREAU DU 18 JUILLET 2014

**COMMUNAUTE URBAINE MARSEILLE
PROVENCE METROPOLE**

Bureau de la Communauté

Procès Verbal de la séance du 18 Juillet 2014

**La séance est ouverte à 9 heures
sous la Présidence de Monsieur Guy TEISSIER,
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole**

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames et Messieurs :

Robert ASSANTE - Jean-Pierre BERTRAND - Laure-Agnès CARADEC - Monique CORDIER - Christophe DE PIETRO - Eric DIARD - Arlette FRUCTUS - Jean-Pierre GIORGI - Albert GUIGUI - Daniel HERMANN - Michel ILLAC - Albert LAPEYRE - Eric LE DISSES - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Jérôme ORGEAS - Guy PONTOUS - Georges ROSSO - Lionel ROYER-PERREAUT - Guy TEISSIER - Dominique TIAN - Martine VASSAL - Didier ZANINI.

ETAIENT ABSENTS ET EXCUSES :

Mesdames et Messieurs :

Christian AMIRATY - Roland BLUM - Patrick BORE - Frédéric COLLART - Jean-Claude GAUDIN - Patrick GHIGONETTO - Roland GIBERTI - André MOLINO - Roland MOUREN - Claude PICCIRILLO - Roland POVINELLI - Guy SAUVAYRE.

Monsieur LE PRESIDENT.- Mesdames et Messieurs, mes chers collègues, le quorum étant atteint, nous pouvons commencer.

I – APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 26 JUIN 2014

Monsieur LE PRESIDENT.- Je sou mets à votre approbation le procès verbal de la séance du 26 juin 2014. Y a-t-il des observations ?

S'il n'y a aucune observation, il est considéré comme adopté.

(Le procès-verbal de la séance du 26 juin 2014 est approuvé à l'unanimité.)

II – EXAMEN DES RAPPORTS INSCRITS À LA SÉANCE DU 18 JUILLET 2014

COMMISSION FONCTIONNEMENT ET MAITRISE DES COUTS

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Blum qui est chargé de la Commission Fonctionnement et Maitrise des Coûts a réuni la Commission le 10 juillet. Il n'est pas présent aujourd'hui.

1. FCT 001-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à l'association "La COOP" et approbation d'une convention

Monsieur LE PRESIDENT.- Il s'agit d'attribuer une subvention à l'association « La COOP », qui intervient en faveur des agents de MPM. Je pense que personne n'y verra d'inconvénient.

Monsieur ILLAC.- Monsieur le Président, nous nous sommes exprimés rapidement en Commission. Nous sommes sur le même principe que dans la précédente mandature pour ce rapport. Il s'agit d'un défraiement de charges salariales de l'employé qui est mis à disposition. Sur le principe, cela nous pose problème donc nous voterons contre, comme nous l'avons toujours fait sur ce rapport.

Monsieur LE PRESIDENT.- C'est la continuité.

Monsieur ILLAC.- J'ai proposé d'évaluer en proposant quelques associations sur ma commune qui auraient voulu bénéficier du même « avantage ».

Monsieur LE PRESIDENT.- Là, ce n'est pas une association, c'est du personnel.

Monsieur ILLAC.- C'est une association de défense des intérêts socioéconomiques des agents de la Ville de Marseille et de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole.

Le rapport est adopté à la majorité

Vote contre du groupe Pour un Territoire Solidaire

COMMISSION PROPRETÉ ENVIRONNEMENT DÉVELOPPEMENT DURABLE

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Lapeyre, la Commission Propreté, Environnement, Développement Durable s'est réunie le 10 juillet, pouvez-vous nous faire un compte-rendu rapide de ses travaux ?

Monsieur LAPEYRE.- Le seul rapport qui est soumis au Bureau a reçu un avis favorable unanime de la Commission.

2. **PEDD 001-18/07/14 BC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention n°10/1042 conclue avec la Société des Eaux de Marseille et le Département des Bouches-du-Rhône.ont été présentés à notre Commission. Les trois ont recueillis un avis favorable à l'unanimité.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET EMPLOI

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Vassal, la Commission Développement Economique et Emploi s'est réunie le 8 juillet, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

Madame VASSAL.- J'excuse M. Boré qui ce matin avait un rendez-vous sur sa commune.

Nous avons 12 rapports à examiner. Ils ont tous reçu un avis favorable de la Commission. Nous avons 5 abstentions, une réserve de vote et un vote contre. Je tiens à vous signaler mais je crois qu'on vous l'a déjà tous signalé dans nos Commissions, un positionnement du Front National qui nous a un peu surpris parce que leur position de vote n'est souvent pas expliquée et surtout pas compréhensible. Nous avons essayé de comprendre pourquoi, mais nous n'y sommes pas arrivés.

Monsieur LE PRESIDENT.- Merci, pour les efforts, merci d'avoir essayé de comprendre.

Les rapports n°3 à 14 ont trait au dynamisme économique de MPM dans le domaine de la recherche, de l'innovation et des nouvelles technologies.

3. **DEV 001-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à l'association Riviera Yachting Network et approbation d'une convention.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ces rapports. Pas d'opposition ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

4. **DEV 002-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à l'association Initiative Marseille Métropole et approbation d'une convention.**

Le rapport est adopté à l'unanimité

5. **DEV 003-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à l'association "Club des Centres de Contact de la Région PACA (C3 PACA) et approbation d'une convention**

Le rapport est adopté à l'unanimité

6. DEV 004-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à l'Incubateur Impulse et approbation d'une convention.

Le rapport est adopté à l'unanimité

7. DEV 005-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à l'association Pôle Régional de l'Image et du Multimédia et de l'Internet (PRIMI) et approbation d'une convention

Le rapport est adopté à l'unanimité

8. DEV 006-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à l'association Médinsoft pour l'évènement "Les 3 jours de l'intelligence collective" et approbation d'une convention.

Le rapport est adopté à l'unanimité

9. DEV 007-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à la Maison Méditerranéenne des Métiers de la Mode et approbation d'une convention

Le rapport est adopté à l'unanimité

10. DEV 008-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à l'association Club Wtc Apex et approbation d'une convention

Le rapport est adopté à l'unanimité

11. DEV 009-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à l'association IMED - Approbation d'une convention

Le rapport est adopté à l'unanimité

12. DEV 010-18/07/14 BC - Participation de la Communauté urbaine Marseille Provence Métropole au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) à Paris et approbation d'une convention.

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce rapport propose une convention avec un établissement que je connais bien, Euroméditerranée, pour mutualiser un stand au Salon de l'immobilier d'entreprises à Paris. Pour faire des économies, nous mutualisons nos efforts.

Qui est d'avis d'adopter ce rapport ?

Le rapport est adopté à l'unanimité

13. DEV 011-18/07/14 BC - Approbation de l'avenant n°1 à la convention de fonds de concours avec le Conseil Général des Bouches-du-Rhône relative à l'aménagement de l'échangeur A55/RD9

Monsieur LE PRESIDENT.- Ce rapport acte une convention de fonds de concours avec le Département pour les travaux qui faciliteront l'accès aux ZAC communautaires des Florides, d'Aiguille et d'Empallières.

Il s'agit de voies départementales, c'est la raison pour laquelle nous passons cette convention.

Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 14. DEV 012-18/07/14 BC - Acquisition à titre onéreux de sept parcelles de terrain appartenant à Monsieur Pinatel sises quartier "La Barbière" à Saint-Victoret et aux Pennes Mirabeau pour la réalisation d'un lotissement d'activités.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Il s'agit de toutes petites parcelles et d'investissements qui sont parfaitement à la portée de la Communauté urbaine puisqu'il s'agit de 1000 euros, 1500 euros. Cela nous va bien, on peut acheter...

Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION VOIRIE ET SIGNALISATION

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Guigui, la Commission Voirie s'est réunie le 9 juillet, pouvez-vous nous faire un compte-rendu de ses travaux ?

Monsieur GUIGUI.- Monsieur le Président, nous avons évoqué cinq rapports, dont trois ont obtenu l'abstention du Front National. Je crois que cela devient une habitude. Pour les deux autres, nous avons un avis favorable.

Les trois rapports qui ont obtenu une abstention du Front National, c'est curieux parce que deux concernent des sessions à titre onéreux pour des sommes tout à fait modiques. Le rapport n°15, lui, concerne la convention de transfert temporaire entre le SMITEEB et le Conseil général des Bouches-du-Rhône. Je n'ai pas réussi à comprendre cette abstention.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je pense qu'il ne faut pas chercher, c'est tout simplement qu'ils ne comprennent rien. Ce n'est pas faire un jeu que de dire cela. Ils s'abstiennent comme ça, ils pensent ne pas faire d'erreur.

- 15. VOI 001-18/07/14 BC - Approbation d'une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage avec le SMITEEB et le Conseil Général des Bouches du Rhône, dans le cadre de la mise en place du BHNS**

Monsieur LE PRESIDENT.- Il est précisé M. Assante, que ce n'est pas le BHNS à bon escient, en fait, c'est l'achat de bus car on ne va pas faire circuler des BHNS entre Saint-Victoret et Marignane etc.

Il s'agit d'achat de bus modernes, nouveaux, accessibles pour les handicapés, mais ce n'est pas un BHNS au sens « marseillais » de ce que nous connaissons. Il y aura effectivement des parties en site propre.

Monsieur ASSANTE.- ... avec une réfection importante de la voirie pour réaménager complètement cette ligne de bus voire même d'être prolongée jusqu'à certains quartiers de Marignane. C'est un point important sur lequel le SMITEEB travaille beaucoup et que la Communauté urbaine connaît bien, et que vous aussi Monsieur le Président connaissez bien maintenant.

Nous allons continuer. Le terme n'est pas propre effectivement, pour autant c'est une vraie amélioration de transports collectifs sur le territoire.

Monsieur LE PRESIDENT.- J'avoue que j'avais été étonné de voir des BHNS qui circulent sur les routes départementales.

Monsieur GUIGUI.- Monsieur le Président, une petite observation de la part de Claude Piccirillo qui est le Président du SMITEEB...

Monsieur LE PRESIDENT.- Cela ne nous a pas échappé...

Monsieur GUIGUI.- Naturellement, il souhaite que l'on accorde plus d'importance au SMITEEB...

Monsieur LE PRESIDENT.- ... depuis qu'il est Président.

(Rires)

Merci d'avoir fait le porte-parole.

Je sou mets à votre approbation le rapport n°15.

Le rapport est adopté à l'unanimité

16. **VOI 002-18/07/14 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain sise chemin des Rompides à Ensues-la-Redonne appartenant à Monsieur et Madame Sarde.**

Monsieur LE PRESIDENT.- Les rapports n°16 à 19 concernent des acquisitions nécessaires à des opérations de voirie et des sessions destinées à valoriser des délaissés de voirie.

Monsieur Diard, souhaitez-vous en dire un mot ?

Monsieur DIARD.- Ces rapports ont tous reçu un avis favorable de la Commission. Les rapports n°16 et 17 ont reçu un avis favorable unanime de la Commission, le rapport n°18 a eu une abstention du groupe Front National et le n°19, un vote contre du groupe Front National.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ces rapports.

Le rapport est adopté à l'unanimité

17. **VOI 003-18/07/14 BC - Acquisition à titre onéreux d'une parcelle de terrain sise chemin des Rompides à Ensues-la-Redonne appartenant aux Consorts Sarde**

Le rapport est adopté à l'unanimité

18. **VOI 004-18/07/14 BC - Cession à titre onéreux au profit de la Société Anonyme Logirem d'un délaissé de la rue Cade à Marseille 14ème arrondissement**

Le rapport est adopté à l'unanimité

19. **VOI 005-18/07/14 BC - Cession à titre onéreux au profit de la Société LB Développement, de l'assiette foncière de l'impasse Rey déclassée du domaine public communautaire à Marseille 16ème arrondissement**

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION INNOVATION PROSPECTIVE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Monsieur LE PRESIDENT.- M. Collart n'est pas présent. Il s'agit d'approuver les rapports n°20 à 26 qui ont trait à des subventions aux sept pôles de compétitivité présents sur le territoire communautaire qui contribuent au développement de l'économie et de la connaissance.

M. Orgeas pourrait peut-être nous en dire un mot.

Monsieur ORGEAS.- Tous les rapports ont été adoptés à l'unanimité y compris par le Front National.

Monsieur LE PRESIDENT.- Voilà une commission qui se tient bien !

(Rires)

20. IPE 001-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Optitec et approbation d'une convention.

Monsieur LE PRESIDENT.- Je sou mets les rapports n°21 à 26 à votre approbation.

Le rapport est adopté à l'unanimité

21. IPE 002-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Capenergies et approbation d'une convention.

Le rapport est adopté à l'unanimité

22. IPE 003-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Eurobiomed et approbation d'une convention.

Le rapport est adopté à l'unanimité

23. IPE 004-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité Pégase et approbation d'une convention.

Le rapport est adopté à l'unanimité

24. IPE 005-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité "Mer Méditerranée" et approbation d'une convention.

Le rapport est adopté à l'unanimité

25. IPE 006-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité solutions communicantes sécurisées et approbation d'une convention.

Le rapport est adopté à l'unanimité

26. IPE 007-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention au pôle de compétitivité "Gestion des risques et vulnérabilité des territoires" et approbation d'une convention.

Le rapport est adopté à l'unanimité

COMMISSION RAYONNEMENT INTERNATIONAL ET TOURISME

Monsieur LE PRESIDENT.- Monsieur Zanini, la Commission Rayonnement international et Tourisme s'est réunie, pouvez-vous nous expliquer le sens des rapports n°27 et 28 ?

Monsieur ZANINI.- La Commission s'est réunie le 8 juillet. Quatre rapports ont été examinés ayant pour sujet des subventions, notamment à l'Office de la Mer pour deux manifestations : Régates en Mer et Septembre en Mer ; la Fédération Nautique des Bouches-du-Rhône pour Mare Nostrum et enfin Marseille Cassis. Ces trois rapports ont fait l'objet d'un avis unanime de la Commission.

En revanche pour le rapport n°29, il s'agissait d'une subvention à l'association IDC pour le développement de l'eau en Afrique, a obtenu un vote contre pour le Front National.

Monsieur LE PRESIDENT.- Il y a des manifestations qui participent très largement au rayonnement de MPM. Il faut que nous insistions davantage sur le rayonnement du territoire car ces opérations, à partir du moment où elles sont financées par la Communauté urbaine, il doit y avoir un retour sur investissement pour notre territoire. Je pense notamment à septembre en Mer qui est une très belle régate et Marseille Cassis, n'en parlons pas, il a fait ses preuves depuis bien longtemps.

Madame VASSAL.- Il faut impérativement que l'on ait des élus qui aillent courir !

(Discussion générale)

Monsieur LE PRESIDENT.- S'agissant de la coopération avec le Sénégal, la subvention est de 25 000 euros. Ce n'est pas très important. Mais avec 25 000 euros au Sénégal, je pense qu'on fait beaucoup de travail, même si on est un peu limite dans nos compétences.

Je mets aux voix les n°27 à 29.

- 27. RIT 001-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à "l'Office de la Mer Marseille Provence" pour les manifestations 2014 et approbation d'une convention**

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 28. RIT 002-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à la Fédération Nautique des Bouches-du-Rhône pour l'organisation de la manifestation Mare Nostrum 2014 et approbation d'une convention**

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 29. RIT 003-18/07/14 BC - Attribution d'une subvention à l'institut de coopération pour le développement en Afrique dans le cadre de la coopération décentralisée et approbation d'une convention**

Le rapport est adopté à l'unanimité

- 30. RIT 004-18/07/14 BC - Approbation de la participation de Marseille Provence Métropole à la course Marseille-Cassis et approbation d'une convention**

Monsieur LE PRESIDENT.- Madame Milon, le rapport n°30 concerne la course Marseille Cassis.

Madame MILON.- Très favorable !

Monsieur LE PRESIDENT.- Je mets aux voix ce rapport.

Le rapport est adopté à l'unanimité

Monsieur LE PRESIDENT.- La séance est levée, nous nous retrouvons dans un quart d'heure à la séance plénière.

(La séance est levée à 9 heures 14).